



Syndicat national de l'enseignement public
Académie de Nice

Déclaration liminaire

CAPA des PLP

CFP - Promotions d'échelons avec BA

Du Mardi 8 Juin 2021

Congés de formation professionnelle

Jean-Michel Blanquer a rendu les conclusions du Grenelle de l'éducation, le 26 mai 2021 Il est conscient de la forte attente pour un développement quantitatif et qualitatif de la formation continue. Et c'est tant mieux.

Concernant les documents relatifs aux demandes de congés de formation professionnelle faisant l'objet de 2 rejets et plus, nous constatons seulement 11 personnes ayant fait leurs demandes dont 3 qui ont 5 années d'antériorité. Elles étaient à 32 demandes l'année dernière, 44 il y a 2 ans, il semblerait que les enseignants se découragent à faire leurs demandes au vu des années d'attente pour obtenir un congé de formation.

PPCR : concernant l'avancement accéléré de carrière :

Pour le 7^{ème} échelon, sur 33 promouvables, 12 sont promus avec un avis excellent (8 Femmes et 4 Hommes)(36%). Pour le 9^{ème} échelon, sur 56 promouvables, 18 sont promus (13 Femmes et 5 Hommes) avec un avis excellent. (32%).

Cette CAPA avancement d'échelon nous rappelle l'âpreté de notre système : 30% sont promus ce qui correspondait à l'équivalent du Grand Choix. Mais nous avons perdu les 5/7 anciennement promus au choix. Soyons logique, pour faire des économies : c'était inévitable, n'est-ce pas ? **Action et Démocratie CFE-CGC** a toujours réclamé un avancement de carrière où l'équité est plus justement prise en compte. Nous avons des avancements entre échelons plus courts et des enseignants qui avaient une reconnaissance de leur valeur. Aucun système n'est parfait. Mais celui pour lequel nous siégeons ce jour, ne compte plus les déshérités et les collègues spoliés.

En effet, ce PPCR ne fait qu'accentuer notre révolte et le manque de confiance de nos collègues face à ce système d'évaluation pernicieux. Sous prétexte de moderniser une administration, on s'est plutôt auto-saboté, condamné à perdre la confiance si difficile à maintenir : nos collègues ressentent l'indignité et le mépris. Quoi de plus amer que de dire à nos collègues, vous êtes excellent mais vous n'êtes pas promus : vous n'êtes pas dans les quotas de 30% ! En quoi est-ce juste ? Qui souhaiterait travailler avec effort sans recevoir les fruits légitimes de cet investissement ? Qui oserait dire qu'il n'a pas besoin de reconnaissance, de sécuriser son parcours avec ce regard bienveillant de l'administration pour laquelle il donne tant d'énergie ? Nous clamons depuis longtemps cette ineptie. Le

PPCR, c'est la promotion au mérite, établie en fonction de critères totalement subjectifs et non plus un barème transparent et contrôlable. Vous persévérez et c'est regrettable.

Combien d'organisations syndicales présentes au Grenelle de l'Education ? La majorité des collègues ont bien compris qu'une fois de plus c'est un Mammoth qui va accoucher d'une souris et que coté rémunération il n'y a que quelques piécettes distribuées avec parcimonie. Les annonces salariales ne sont pas satisfaisantes car nous demandons une loi de programmation pour avoir la perspective d'une réelle augmentation de la part fixe de traitement de l'ensemble des collègues. Encore une fois c'est l'individualisme qui primera. AD dénonce ce recours aux augmentations indemnitaires, source d'inégalités.

Avec le gel du point d'indice depuis de si nombreuses années et un salaire inférieur à 20% de la moyenne européenne, nous sommes assez loin de l'idée d'une revalorisation des enseignants.

C'est donc, notre dernière CAPA pour l'avancement d'échelon : **la démocratie est en marche** ! Nous validions cette administration déconcentrée qui ciblait une gestion au plus près du terrain. Nous étions auprès des collègues, le dialogue social faisait évoluer les carrières, les situations désastreuses, ou mieux, valorisait les efforts de fonctionnaires efficaces. Ce gouvernement en a décidé autrement. L'ère des suppressions s'est étendue aussi à nos instances ! La loi de *transformation de la fonction publique du 6 août 2019* est une régression sociale, un camouflet indigne. Penser que la suppression des CAPA amènera plus d'efficacité est faux. Sans ces instances, c'est le service public qu'on démolit. Sans ces instances, on sonne le glas de la représentativité du corps enseignant. Sans ces instances, c'est le diktat institutionnel. Nous étions des partenaires, nous exerçons en co-intervention. Ce divorce est difficilement supportable. Nous le regrettons, en étant farouchement hostiles à ce rejet du dialogue social.

Notre Ministère a l'habitude d'affirmer son côté volontaire en poursuivant une quête illusoire qui est de penser que l'autoritarisme doit être la norme du fonctionariat. Fonctionner ! Car le Ministre le décide. Pour cela, il faudrait évaluer sagement les situations rencontrées et encadrer avec sincérité, humanité. La pandémie a eu de vraies conséquences sur nos conditions de travail. Nous nous sommes sentis nullement protégés. Les enseignants s'adaptent, attendent, comme toujours. Et ce n'est pas avec les 150 € de la « prime informatique » perçus par certains car ni les collègues en Congés Formation, ni des collègues contractuels en ont été bénéficiaires, qu'ils vont pouvoir investir dans une web cam et se connecter à l'ENT ou au CNED afin de délivrer le savoir à la maison comme un menu Uber Eats. La fracture numérique s'étale plus que jamais dans toute sa splendeur or les constats formulés l'an dernier semble n'avoir débouché sur aucune conclusion utile ou pragmatique de nos décideurs.

[Action et Démocratie CFE-CGC](#) remercie les personnels du rectorat et plus particulièrement ceux du service de gestion des actes collectifs de la DPE pour leur grande disponibilité et leur écoute.